



Pôle Santé

3 rue des Alouettes

Onglet : Les services sur notre commune



Onglet : Vie économique et associative

La collecte des déchets :

Onglet : Environnement

(Calendrier disponible en mairie et sur le site internet)

Les différents ramassages sont assurés par un service de la Communauté de Communes 'Entre Juine et Renarde'. Renseignements et questions au tél. 01.60.80.33.77.

Retrouvez les consignes de tri sélectif sur <https://www.siredom.com/bien-trier-ses-dechets/>

Encombrants :

Pour bénéficier d'un accès aux réseaux de déchèteries du SIREDOM vous devez créer votre compte personnel en ligne sur :

<https://www.siredom.com/portail-decheteries/creeer>

Une fois votre compte validé par le SIREDOM, vous pourrez retirer votre carte en mairie sur présentation du justificatif.

La commune met également à disposition des habitants 4 fois dans l'année une benne pour les encombrants (les dates sont affichées dans les panneaux d'affichage municipaux et rappelées dans le journal municipal, l'Echo Boissillon).

Les conteneurs de tri sélectif :

2 conteneurs à verre sont à votre disposition – RD 191 en face de l'ancien Camping.

Le verre (bouteilles et contenants en verre).

Les papiers, cartons et plastiques sont ramassés toutes les semaines en porte à porte (Conteneur jaune).



Mairie

2 grande rue - Tél : 01.64.57.76.76
Mail : Mairie@boissy-le-cutte.fr

Mar, Jeu, Ven : 14h - 17h
Mer : 9h - 12h / 14h - 18h
Sam : 9h - 12h

rdv360

Pour prendre rendez-vous en ligne pour l'établissement de votre titre d'identité :

<https://www.rdv360.com/mairie-de-boissy-le-cutte>



Agence Postale

2 Gde rue - Tél : 01.69.23.39.79

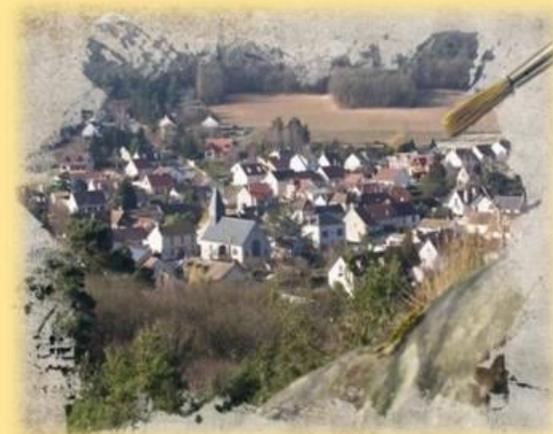
Mar, Mer, Jeu, Ven :
10h30 - 12h / 16h - 19h
Sam : 10h - 12h



V. septembre 2024



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS INFORMATIONS PRATIQUES



BIENVENUE À BOISSY LE CUTTÉ

Vous venez d'emménager à Boissy le Cutté. Vous cherchez à prendre vos marques dans votre nouvelle commune. Découvrir un village, s'y installer et y habiter, s'y sentir pleinement citoyen nécessite parfois d'être aidé et accompagné.

Toute l'équipe municipale, élus et agents communaux vous souhaitent la bienvenue !

Vous trouverez dans ce livret d'accueil les renseignements essentiels qui concernent votre vie quotidienne à Boissy le Cutté (numéros utiles, vie scolaire, manifestations...).

Passez en mairie pour vous faire connaître afin d'être invité à la cérémonie d'accueil qui se déroule lors de la cérémonie des Vœux du Maire en janvier.

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous souhaitons la Bienvenue à Boissy le Cutté, village où il fait bon vivre.

Cette plaquette a été conçue à votre attention. J'espère que vous y trouverez les réponses à vos premières questions et qu'elle facilitera votre intégration dans la commune.

Les élus, les agents et moi-même restons à votre disposition si besoin !

Cordialement.

Votre Maire

Nouveaux habitants :



Pensez à :

- Mettre à jour vos papiers d'identité, votre adresse postale,
- Vous inscrire sur les listes électorales,
- Écrire votre nom sur votre boîte aux lettres,
- Inscire éventuellement vos enfants à l'école, au collège ou au lycée.

INFORMATIONS PRATIQUES

Retrouvez tous les documents municipaux (arrêtés et réglementations d'urbanisme) sur le site internet de la commune :

www.boissy-le-cutte.fr

Onglet Documents puis Liens Pratiques

Bien vivre avec son voisinage

Un arrêté municipal précise les règles liées au bruit. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 9H à 12H30 et de 14H à 19H30, le samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H30 et le dimanche de 9H à 11H30.

Les dimanches, à partir de 11H30 et les jours fériés, le bruit est interdit.

De plus, les habitants sont tenus de nettoyer le trottoir situé devant leurs habitations jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible (art.4, arrêté municipal n°2015-044).

Par ailleurs, les détenteurs de chiens ne doivent pas laisser leur animal aboyer de manière répétée ou prolongée.



Urbanisme

Onglet Documents puis Plan Local d'Urbanisme

Retrouvez toutes les informations sur l'urbanisme de la commune et les liens utiles pour le dépôt de vos dossiers en ligne. Vous pouvez aussi demander un rendez-vous en permanence urbanisme le 1^{er} lundi de mois.

Vie Scolaire

Inscription dans les écoles de la commune

Les enfants sont scolarisés sur la commune de la maternelle au CM2. L'inscription à l'école se fait à la Mairie qui transmet ensuite les dossiers à l'école concernée.

Fiche de Pré-inscription scolaire à télécharger sur le site de la commune.

Onglet Les services sur notre commune puis Enfance



École Maternelle Niki de St Phalle

2 rue du Rouge Gorge

Tél. 01 64 57 74 70

0911849r@ac-versailles.fr



Ecole Élémentaire Anne Frank

1 Grande Rue

Tél. 01 64 57 76 68

0910143l@ac-versailles.fr



La bibliothèque « L'arbre aux livres »

4 rue du Rouge Gorge

(dans le prolongement de l'école maternelle)

Tél. 01.64.57.73.78 / 09 50 18 84 69

Bibliotheque.larbreauxlivres@free.fr

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Samedi : 09h30-12h30



Transports

Transports scolaires

Les transports scolaires desservant les établissements de l'enseignement secondaire sont gérés par le Syndicat du TSE.

Transport du Sud Essonne

5 rue de la Mairie

91150 Morigny-Champigny

Tél. 01 64 92 00 23 / contact@transportsudessonne.fr

Les horaires de bus scolaires [Collège Albert Camus (ligne 143) ou les Lycées G. Saint Hilaire et Mandela (ligne 158)] sont disponibles directement sur le site du TSE sur le lien suivant : <http://transportsudessonne.fr>.

Pour le Lycée Alexandre Denis (ligne 4442 et ligne 4441) un Pass Navigo ou une carte Optile (scolaires-foe@lacroixsavac.fr) est nécessaire.

Lignes régulières de Bus

Les horaires sont disponibles sur le site d'IDF Mobilité suivant <https://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/fiches-horaires/bus>

2 lignes desservent Boissy-le-Cutté

La ligne 4442 - Etampes (Gare) – Cerny (Lycée Montmirault)

La ligne 4441 - Etampes (Gare) – Arpajon (Porte d'Etampes)

Taxi

Taxi : Mr VITET Mathieu 07 67 49 79 11

taximathieu@hotmail.com

Transport médical conventionné - Transports toutes distances
Transfert vers les gares et aéroports



Communauté de communes Entre Juine et Renarde
2, rue des Hêtres Pourpres
91580 Etréchy
01 83 63 70 90
www.entrejuineetrenarde.org

Centre de Loisirs 'Les Milles Potes'

centredeloisirs-boissylecutte@ccejr.org

Accueil de Loisirs
de Boissy-le-Cutté
6 Rue du Rouge Gorge
Tel. 01.69.23.34.74



Garderie périscolaire ouverte de 7h00 à 19h00.

Étude Surveillée ouverte de 16h30 à 18h00 (tous les jours de classe)

Mercredis et vacances scolaires : de 7h00 à 19h00.

Restauration scolaire (tous les jours de classe). Inscription et tarif selon quotient familial auprès du secrétariat de la CCEJR.